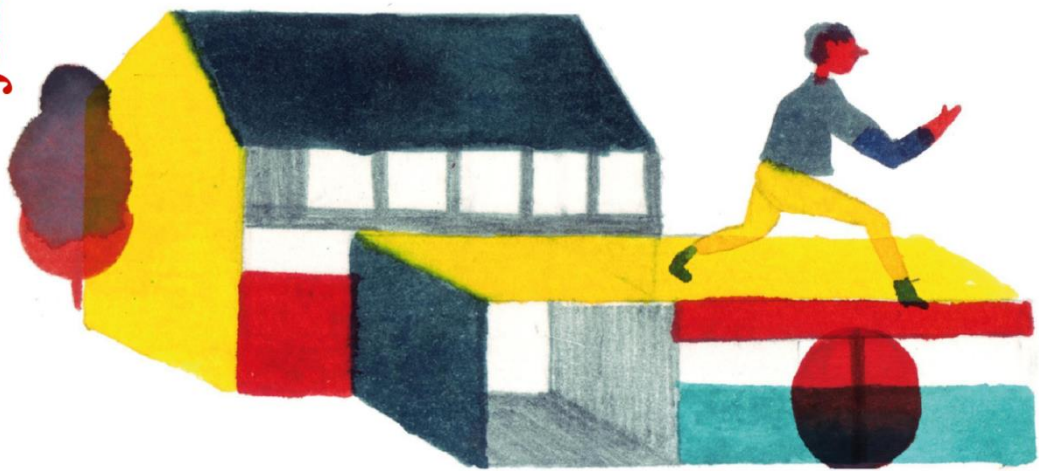


infolettre

Janvier 2018



 40 ans !
Association des Centres culturels
de la Communauté française

Edito

2018 sera l'année de la fin du moratoire sur la reconnaissance des Centres culturels. Après 12 ans, accueillons dignement, Forest ([le Brass](#)) et Pont-à-Celles ([Pays de Geminiacum](#)) qui devraient signer leur contrat-programme très prochainement. Notre secteur passe donc de 115 Centres culturels reconnus à 117 en 2018 !

2018 sera aussi l'année de la poursuite de nos combats et notre engagement pour une application juste et réfléchie du décret des Centres culturels. Nous serons présents dans les espaces démocratiques et dans les lieux de concertation pour veiller à la digne reconnaissance du travail de chacun, petits et grands, spécialisés ou non. Rendez-vous lors de l'audition du secteur (ACC-ASTRAC) en Commission culture au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui devrait se tenir mi-mars 2018. Nous vous tiendrons informés de la date précise.

2018 sera enfin l'année des 40 ans de l'ACC, une opportunité pour notre association fédérative de jeter un coup d'œil en arrière... Toute l'année, dans toutes nos publications, (re)découvrez les souvenirs marquants des 4 décennies de l'ACC. Nous entrons dans l'âge de maturité avec force et détermination !

Nous vous souhaitons une très belle année riche de projets, de mises en liens et de résistances citoyennes à toutes et tous. Notre devise pour 2018 : « qui veut aller vite marche seul, qui veut aller loin, marche ensemble » (Proverbe africain)



Nouvelle collègue à l'ACC

L'ACC est heureuse de vous annoncer l'arrivée de Tatiana Haerlingen, nouvelle chargée du pôle juridique et patronal de l'association. Elle prendra ses fonctions le 5 février prochain. Tatiana est titulaire d'un master en droit de l'Université catholique de Louvain, à finalité spécialisée « Etat et Europe ». En novembre 2014, elle intègre le cabinet d'avocats Vincent De Wolf et associés, au sein duquel elle effectue le stage d'avocat jusqu'en janvier 2018. Dans le cadre de cette activité, elle pratique quotidiennement le droit du travail et de la sécurité sociale.

En attendant, l'équipe s'organise et veille à assurer le suivi du service juridique au mieux. Nous restons attentifs et réactifs à vos demandes juridiques et patronales, n'hésitez pas à nous contacter. Nous lui souhaitons déjà la bienvenue au sein de l'ACC et dans notre secteur !



L'ACC 1978-2018 !

Pour célébrer ses 40 ans d'existence, durant toute l'année 2018, l'ACC jette un œil dans le rétroviseur et vous propose, dans chacune de ses publications, un souvenir qui a marqué ses 4 décennies.

Pour ce premier souvenir de l'année, retour sur la **création de l'Association le 15 avril 1978 !**

**Association des Maisons de la Culture et Foyers culturels
de la Communauté culturelle française de Belgique,
en abrégé : « A.M.F.C. »**

Charleroi

STATUTS

Adoptés par l'Assemblée générale le 15 avril 1978

Associations fondatrices :

La Maison de la Culture du Sud-Luxembourg, a.s.b.l., rue des Déportés 30, 6700 Arlon, représentée par Goffinet, Jean, président, avenue Nothomb 64, 6700 Arlon, Belgique.

Le Centre culturel de Bertrix, a.s.b.l., avenue des Charms 9, 6800 Bertrix, représenté par Renson, Jean, administrateur délégué, rue Jules Delogne 16, 6800 Bertrix, Belgique.

Le Foyer socio-culturel de Braine-l'Alleud, a.s.b.l., avenue A. Allard 4, 1420 Braine-l'Alleud, représenté par Hocq, André, administrateur délégué, avenue Abbessede de Remiremont 40, 1420 Braine-l'Alleud, Belgique.

La Maison de la Culture de la Région de Charleroi, a.s.b.l., boulevard Jacques Bertrand 88, 6000 Charleroi, représentée par Losson, Jacques, président, rue de Beaulieuart 32, 6140 Fontaine-l'Évêque, Belgique.

La Maison de la Culture de Dinant, a.s.b.l., rue Grande 112, 5500 Dinant, représentée par Remy, François, président, Bon Air 15, 5500 Dinant, Belgique.

La Maison de la Culture de Huy, a.s.b.l., avenue Delchambre, 5200 Huy, représentée par Smet, José, président, chaussée Napoléon 2, 5200 Huy, Belgique.

Le Centre régional d'Action culturelle et sportive, en abrégé : C.R.A.C.S., a.s.b.l., rue de la Vigne 1, 5650 Mettet (Biesme), représenté par Cobut, Albert, président, rue Croix de Bourgozme 1, 5640 Mettet, Belgique.

Le Foyer culturel de la Nethen, a.s.b.l., rue Goemans 10, 5990 Hamme-Mille, représenté par Vitry, Marie-Thérèse, épouse Stroobants, présidente, rue Leeman 10, 5991 Tourinnes-la-Grosse, Belgique.

La Maison de la Culture de Tournai, a.s.b.l., Refuge de Malte, rue de Charleroi 4, 1400 Nivelles, représentée par Baillieux, Pierre, président, rue Ferme de Cambrai 10, 1420 Braine-l'Alleud, Belgique.

La Maison de la Culture de Tournai, a.s.b.l., Halle aux Draps, Grand-Place, 7500 Tournai, représentée par Gadenne, Norbert, président, rue Saint-Martin 30, 7500 Tournai, Belgique.

Le Foyer culturel de Vaulx-lez-Tournai, a.s.b.l., rue de la Dondaine, 7520 Vaulx-lez-Tournai, représenté par Van de Walle, Raoul, président, Vieux Chemin de Mons 18, 7520 Vaulx-lez-Tournai, Belgique.

Le Centre culturel « La Vénérie », de Watermael-Boitsfort, a.s.b.l., Maison Haute, place Antoine Gilson 2, 1170 Bruxelles, représenté par Hotyat, Robert, président, rue de l'Hermine 36, 1170 Bruxelles, Belgique.

La Maison de la Culture de Wavre, a.s.b.l., rue des Brasseries 13, 1300 Wavre, représentée par Delobe, Mathilde, épouse Boniface, présidente, rue Biernaux 50, 1301 Bierges, Belgique.

TITRE Ier. — *Dénomination, siège, objet, durée et organisation*

Dénomination, durée

Article 1er. Il est créé conformément à la loi du vingt-sept juin mil neuf cent vingt et un, une association sans but lucratif, dénommée « Association des Maisons de la Culture et Foyers culturels de la Communauté culturelle française de Belgique », en abrégé « A.M.F.C. », dont la durée est illimitée.

Siège

Art. 2. L'association a son siège à Charleroi.

Objet

Art. 3. L'association a pour objet, en dehors de tout esprit de lucre, d'assurer la coopération et la coordination des institutions associées en vue de renforcer leur action et par là, de mieux promouvoir le développement culturel des populations qu'elles desservent directement et d'une manière générale celui de la communauté française de Belgique. Elle poursuivra cet objet dans le respect de l'autonomie de ces institutions, notamment en ce qui concerne la programmation de leurs activités.

Cet objet inclut, entre autres, la représentation des institutions associées vis-à-vis des tiers et notamment, vis-à-vis des pouvoirs publics et au sein des commissions paritaires compétentes.

C'est sous l'impulsion de Henry Ingberg, alors directeur de la Culture à la Communauté française, et Thérèse Mangot, chargée de mission coordonnant le secteur des Centres culturels au Ministère de la Communauté française que l'Association des Maisons de la Culture et des Foyers culturels (A.M.F.C.) voit le jour. Ils prirent contact avec un certain nombre de présidents de Centres culturels, afin de les inciter à créer une association représentant les Centres culturels, susceptible notamment de représenter les employeurs dans le cadre d'une commission paritaire. Parmi ces présidents, Robert Hotyat, président du Centre culturel La Vénérie à Watermael-Boitsfort, répondit à cette sollicitation et prit l'initiative d'inviter les autres responsables de Centres culturels à créer une telle association. Il sera le premier président de l'AMFC de 1978 à 1993 (il est toujours à ce jour, président d'honneur de l'ACC).

C'est ainsi qu'a été fondée le 15 avril 1978, dans les locaux de la Maison de la Culture de Dinant, l'Association des Maisons de la Culture et des Foyers culturels (A.M.F.C.), par le regroupement des représentants de 13 Centres culturels de Wallonie et de Bruxelles.

L'association s'était donnée comme objet : « d'assurer la coopération et la coordination des institutions associées en vue de renforcer leur action, et, par là, de mieux promouvoir le développement culturel des populations qu'elles desservent directement, et d'une manière générale, celui de la Communauté française de Belgique. Cet objet inclut, entre autres, la représentation des institutions associées vis-à-vis des tiers et notamment, vis-à-vis des pouvoirs publics et au sein des commissions paritaires compétentes ».

40 ans plus tard, cet objet (quelque peu modifié) reste toujours inscrit à l'article 3 de nos statuts.

Mais faute de moyens et de personnel, il a fallu attendre près de 10 ans (le 23 octobre 1987), pour qu'une invitation adressée aux 60 Centres culturels reconnus de l'époque aboutisse à une relance !

Notons que l'ACC (nouvelle dénomination à partir du 1^{er} juillet 1994)

représente aujourd'hui les 117 Centres culturels reconnus par le décret de 2013.

Ce retour 40 ans en arrière nous donne l'occasion de remercier celles et ceux qui ont fait naître l'AMFC et qui continuent de faire vivre l'ACC !



Formations



- Prochaines formations

- [Bases en graphisme](#) – **1 et 6 février 2018** à Bruxelles : comment réaliser une affiche sans être graphiste attiré ? Apprendre à utiliser les outils de base des logiciels gratuits (Canva et Scribus) afin de réaliser des mises en page pour le web et pour l'impression (**il reste 2 places**).

- [Créativité & citoyenneté](#) – **13 et 20 mars 2018** à Sambreville : quelles pistes pratiques pour booster l'artistique et le citoyen qui sommeillent dans vos activités ? Découvrir des pratiques favorisant des projets à la fois créatifs et citoyens, expérimenter des outils concrets, tester des techniques pour mobiliser un public local, identifier les étapes-clés d'un projet à dimensions artistique et citoyenne etc. Publics cibles : animateurs.trices et porteurs de projets socioculturels ou socioartistiques. (**il reste 2 places**).

Pour vous inscrire – cliquez [ici](#)

CESSoC – prochaines formations

Le calendrier des nouvelles formations de la Confédération des Employeurs des secteurs sportif et socioculturel est disponible, au programme prochainement « les marchés publics » et « la mise à jour du règlement de travail ». Ouvertes aux responsables et cadres du secteur socioculturel et sportif. [Infos](#)

Fondation Marcel Hicter – Formation Res Urbis 2018

Cette formation s'adresse aux acteurs culturels bruxellois privilégiant un rapport novateur à la ville. Elle vise à renforcer leurs capacités à développer leur projet, à comparer leurs pratiques et comprendre les enjeux dans lesquels ils évoluent (politique de la ville, politique et actions culturelles, enjeux sociaux, politiques et économiques). Cette formation est axée sur la gestion de projets culturels (6 jours de formation du 28 mars au 7 juin 2018). [Infos](#). Le dossier de candidature est à renvoyer pour le 28 février 2018 au plus tard par mail à [michele.grenier\(at\)fondation-hicter.org](mailto:michele.grenier(at)fondation-hicter.org).

Plateforme francophone du Volontariat

La PFV propose une formation pour « encadrer son équipe de volontaires ». Quel encadrement proposer aux volontaires? Comment améliorer la collaboration entre salariés et volontaires? La bonne volonté est-elle suffisante? Peut-on refuser un volontaire? Cette formation s'adresse aux coordinateurs.trices du volontariat dans le milieu associatif. 15 et 22 mars à Bruxelles. [Infos](#)

Culture.Wapi

Quatre jours de formation pour « animer un projet collectif avec l'aide des outils numériques ». Une formation qui mélange apports théoriques, ateliers pratiques, temps d'échanges, analyse de cas concrets, etc. Les 27 février, 13 et 27 mars et 17 avril 2018 à l'Auberge de jeunesse de Tournai. [Infos](#)

CESEP

Trois jours d'écriture collective sur « comment rédiger son contrat-programme ». Décrypter ensemble les exigences administratives, découvrir des techniques favorisant la pratique de la co-écriture, développer la structure générale du document par l'argumentation et la narration etc. Les vendredis 09, 23 février, 09 mars 2018 à Nivelles. [Infos](#)

Province de Namur

La province de Namur propose une formation à la conférence gesticulée. La formation se déroulera en 3 modules de chaque fois 4 jours en résidentiel (de mai à décembre 2018). La formation est encadrée (en alternance ou simultanément) par deux formateurs, Franck Lepage et Thierry Rouquet. La date de clôture des inscriptions est fixée au 31 janvier 2018. [Infos](#)



Appels et concours

Fonds pour l'Alimentation et le Bien-Être de la Fédération de l'Industrie alimentaire – FEVIA

Le Fonds lance un appel pour récompenser des projets en Belgique qui encouragent l'adoption d'habitudes alimentaires saines et l'exercice physique en suffisance. L'appel se concentre sur des projets durables existants, qui promeuvent des habitudes alimentaires saines et suffisamment d'exercice physique, au sein d'un milieu délimité en Belgique (école, village, ...). Les enfants et/ou les jeunes sont concernés par l'initiative élaborée (p.ex. en participant activement au concept, à la réalisation, à l'évaluation) de préférence en partenariat avec diverses organisations. [Infos](#) - Date de clôture : **7 février 2018**.

PROMETHEA - Bxl

Le collectif d'entreprises mécènes Bruocsella by Prométhéa soutient les projets créatifs et artistiques qui contribuent à l'amélioration de l'environnement urbain à Bruxelles. Ce nouvel appel à projets vient d'être publié. [Infos](#) - Date de clôture : **28 février 2018**.

Fonds Celina Ramos - soutien unique

Le Fonds Celina Ramos soutient des projets qui œuvrent au profit de personnes défavorisées sur le plan social. Il réalise cet objectif en soutenant des projets et en effectuant des placements éthiques. [Infos](#) - Date de clôture : **28 février 2018**.

PCI 2018

Cet appel à projets soutient des initiatives éducatives et culturelles tendant à renforcer le vivre ensemble en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il se décline en trois grands axes : l'éducation des jeunes à la citoyenneté ; la promotion du dialogue interculturel et la prévention du racisme ; la protection et la promotion des droits des personnes migrantes, en particulier le droit des femmes. L'appel à projets précise bien les priorités et les autres critères d'évaluation des projets. Les projets soutenus débiteront au plus tôt le 1er septembre 2018 et s'achèveront au plus tard le 31 août 2019. Le budget alloué à l'appel à projets s'élève à 1.995.000 €. [Infos](#) - Date de clôture : **5 mars 2018**.

Appel à projets 'Pauvreté' - Fondation RB

La Fondation Roi Baudouin souhaite soutenir des projets qui ont pour objectif de promouvoir l'accès, les compétences et l'utilisation des outils numériques par les publics qui en sont les plus éloignés, qui ne fréquentent ni les espaces numériques ni les structures qui proposent un accès et des formations aux outils digitaux. Il doit s'agir de projets concrets qui ciblent les personnes à faible niveau d'instruction et exclues du numérique. [Infos](#) - Date de clôture : **6 mars 2018**.

Générationnaires solidaires

L'ASBL « Générationnaires solidaires », en partenariat avec la Fondation Roi Baudouin, lance un second appel à projets destiné aux porteurs d'un projet citoyen solidaire innovant et ancré dans la réalité. Cet appel a pour but de soutenir des projets portés par des équipes impliquant des jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces projets, utiles et ancrés dans la réalité, permettront d'améliorer la vie quotidienne de tout un chacun. Ils pourront toucher aux différents aspects de la vie quotidienne et impacter positivement toutes les générations. [Infos](#) - Date de clôture : **15 mars 2018**.



Consultation/action citoyenne

→ Pacte pour un enseignement d'excellence : consultation citoyenne jusqu'en juin 2018

Plus de 1000 parents et enseignants sont invités à participer à quatorze moments de consultation sur le Pacte d'excellence. Le coup d'envoi a été lancé le 20 janvier dernier, mais de nombreuses tables-rondes auront lieu d'ici fin juin. Il est également possible de contribuer directement et de poser vos questions. [Infos](#) – site : www.anousdejouer.be

→ Devenez voisins solidaires

Les personnes réfugiées arrivées dans notre pays sont confrontées à plusieurs éléments déstabilisants, dont le fait de s'installer dans un nouveau logement et un nouveau quartier de vie, tout en ayant très peu de relations avec leurs voisins. Elles ont le souhait d'être aidées par des citoyens-voisins mais n'osent pas ou ignorent comment entrer en relation avec ceux-ci. La Ligue des familles et Convivial proposent aux citoyens belges et étrangers de rentrer en contact avec des réfugiés habitant à proximité. Ces citoyens offrent alors divers services selon leurs disponibilités, leurs compétences, leurs envies, ... en respectant les besoins et souhaits des personnes réfugiées. Le type de soutien apporté peut être différent en fonction de ce que les voisins belges et réfugiés décident de faire ensemble. Convivial et la Ligue des familles assurent le recrutement, la formation et la mise en relation des Voisins Solidaires entre eux. Ils offrent aussi une médiation à distance. Une grande liberté d'action est offerte pour permettre à la relation entre voisins belges et réfugiés d'évoluer de manière souple et spontanée. Attention, le projet concerne uniquement les habitants de la région bruxelloise et de la province de Liège. Prochaine journée de formation à Liège: le 18 février 2018, de 9h15 à 16h, Espace Belvaux (Rue Belvaux, 189, 4030, Grivegnée, Liège) [Inscription obligatoire](#) - [Infos](#)

→ Transitions environnementales

Inter-Environnement Wallonie organise le 25 février 2018 à Namur une rencontre avec les actrices et les acteurs locaux, héros des transitions environnementales, en vue des élections communales d'octobre 2018. Toutes ces initiatives inventent sur le terrain un futur désirable où préservation de l'environnement se conjugue avec convivialité, accessibilité sociale et qualité de vie. L'Université d'Inter-Environnement Wallonie entend mettre en avant des initiatives exemplaires, apporter des réponses aux difficultés rencontrées sur le terrain et formuler des recommandations à la veille des prochaines élections communales. La journée fera la part belle aux échanges, au partage et au réseautage entre citoyens.nes engagés, élu.es locaux et associations. [Infos](#)



Médor en partenariat avec les Centres culturels

A la rentrée 2017, nous vous avons présenté Médor, le magazine trimestriel belge et coopératif d'enquêtes et de récits : 128 pages en quadrichromie tout en logiciels libres, 100% de journalisme (portraits, des photos, des enquêtes, des récits, des rubriques), le tout centré sur la Belgique. Toutes les infos sur : www.medor.coop

Pour cette année 2018, Médor continue d'étendre son partenariat avec Article 27 Wallonie afin que le magazine soit accessible à prix réduit en échange d'un ticket Article 27, et c'est là que les Centres culturels peuvent jouer un rôle.

Les Centres culturels acceptant pour la plupart ces tickets peuvent être un relai point de vente pour permettre une diffusion plus large et accessible à toutes et tous. Le magazine propose un système d'envois avec bons de retour - le renvoi des invendus est à leur frais - et ils ne facturent que les numéros vendus. Pour avoir tous les détails sur le prix de vente, commission etc. merci de contacter : [diffusion\(at\)medor.coop](mailto:diffusion(at)medor.coop)

Pour en savoir plus sur le partenariat de Médor-Article 27, c'est par [ici](#).



Publications

[Lectures.cultures \(janvier-fév. 2018\)](#) - la revue consacrée aux professionnel.les des bibliothèques, Centres culturels et Points.Culture fête son 1^{er} anniversaire ! N'hésitez pas à faire parvenir vos remarques, avis et idées de sujets pour de futures articles via [centres.culturels\(at\)cfwb.be](mailto:centres.culturels(at)cfwb.be).

[9^e rapport bisannuel Citoyenneté et pauvreté](#) – publication du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. Fruit d'un long processus de dialogue entre des personnes qui vivent en situation de pauvreté, des associations, des administrations et des professionnels de nombreux secteurs, le rapport 2016-2017 que publie le Service mêle constats, analyses et recommandations.

[Neuf essentiels pour penser la culture en commun\(s\)](#) – publication de Culture & Démocratie qui consiste en la compilation de notices bibliographiques concernant des ouvrages incontournables pour qui veut s'informer sur un sujet d'actualité touchant à la culture et/ou à la démocratie.

[Les Cahiers du Volontariat 2017](#) – publication de la Plateforme francophone du Volontariat. Dans ce numéro, la PFV s'est intéressée à un principe fondamental du volontariat: la liberté. Cette publication est l'occasion d'en apprendre plus sur le volontariat mais aussi à se questionner et à alimenter les pratiques de chacun.

[Pratiques culturelles des jeunes à l'ère du numérique](#) (Cogit'OPC) - nouvelle rubrique des publications de l'Observatoire des politiques culturelles. Les documents publiés dans cette rubrique sont destinés à alimenter les réflexions sur des perspectives de recherche. Les "Cogit'OPC" ont pour vocation de présenter les points d'ancrages des travaux réalisés dans les différents domaines et matières explorés à l'OPC.



Offres d'emploi

La Maison de la Culture Famenne-Ardenne recrute :

[Un ou une coordinateur.trice de l'animation](#)

Date : au plus tard le 8 février 2018

Le Centre culturel de Beauraing recrute :

[Un ou une directeur.trice](#)

Date : au plus tard le 9 février 2018 (minuit)

Le Réseau des Arts à Bruxelles, le Conseil Bruxellois des Musées, La Concertation ASBL – Action Culturelle Bruxelloise, Brussels Kunstenoverleg, recrute :

[Un ou une chargé.e de mission « Prospection sur l'avenir culturel de Bruxelles »](#)

Date : au plus tard le 25 février 2018



Nouvelles directions

Nous souhaitons beaucoup de succès à :

Sandra Amboldi, nouvelle directrice du [Centre culturel Wolubilis](#)

Angélique Poncelet, nouvelle directrice du [Centre culturel de Bastogne](#)

Ilse Vackier, nouvelle directrice du [Centre culturel de Durbuy](#)



Actus internationales

Prochaine conférence du Réseau européen des Centres culturels (ENCC) – en Belgique !

C'est à Turnhout, dans le Centre culturel de Warande que le prochain séminaire international de l'ENCC aura lieu les 26 et 27 avril 2018. La thématique centrale de ces 2 jours : 'Explorer les espaces culturels - espaces nouveaux et inattendus que créent les Centres culturels en interagissant avec et en transformant leur environnement'. Les participants réfléchiront ensemble via des ateliers, des groupes de travail à l'espace et la place de la culture disponible dans nos sociétés. Deux jours d'échanges et de bonnes pratiques, avec des témoignages sur l'impact de devenir européen ou celle de rejoindre un réseau. Deux jours pour apprendre comment l'UE (Commission, Parlement, Creative Europe Desks) voit le développement des réseaux européens. Venez imaginer de nouvelles formes d'organisation, de conception d'activités, de participation et de communication. Ce sera aussi une occasion spéciale pour fêter les 25 ans de l'ENCC ! Le programme détaillé sera bientôt en ligne, mais il est déjà possible de s'inscrire. [Inscription](#)

Programme « L'Europe pour les citoyens »

Le programme « L'Europe pour les citoyens » soutient des initiatives en faveur de la mémoire européenne et de la participation civique à l'échelle européenne. Il s'adresse aux organisations sans but lucratif et aux autorités publiques au niveau local ou régional. Voici les 4 appels à propositions, dont la date limite est fixée au **1er mars 2018** (à midi) : 1.

Mémoire européenne (volet 1) : projets destinés à se pencher sur les causes des régimes totalitaires de l'histoire moderne et concernant d'autres moments déterminants de l'histoire récente d'Europe. 2. **Jumelage de villes** (volet 2 – mesure 1) : projets qui rassemblent un grand nombre de citoyens de communes autour de thématiques correspondant aux objectifs et aux priorités du programme. 3. **Réseau de villes** (volet 2 – mesure 2) : soutien financier aux communes et associations travaillant ensemble sur un thème commun et qui souhaitent inscrire leur coopération dans la durée. 4. **Projets de la société civile** (volet 2 – mesure 3) : projets mobilisant des citoyens issus d'horizons divers autour d'activités liées aux politiques de l'UE, en vue de leur offrir l'opportunité de participer directement aux processus d'élaboration des politiques de l'UE. 2018 étant l'année européenne du patrimoine culturel, une des priorités du programme en 2018 est directement liée au patrimoine culturel : [Priorités du programme Europe pour les Citoyens pour la période 2018-2020](#). Pour plus d'informations, consultez [le Guide officiel du programme 2014-2020](#) et [L'Europe pour les citoyens](#).

Consultation publique sur les Fonds de l'UE dans le domaine des valeurs et de la mobilité

La Commission européenne lance une large consultation publique intitulée « Valeurs et mobilité ». L'ensemble des personnes, organisations et parties prenantes intéressées et/ou concernées par les questions liées à la mobilité à des fins d'apprentissage, à l'éducation et à la formation hors mobilité, au volontariat, à l'aide humanitaire et à la solidarité, à l'animation socio-éducative, à la mobilité des travailleurs, à la culture, aux médias et aux arts, à la citoyenneté et aux valeurs, à la justice, à la coopération judiciaire et aux droits, ainsi qu'à la protection des consommateurs, sont invitées à participer à cette large consultation. Il s'agit en effet de participer à la préparation de l'avenir des programmes « Europe Créative » et « Europe pour les citoyens ». Le questionnaire est disponible dans 23 langues de l'UE (dont le français !). Il vous faudra environ 30 minutes pour répondre aux questions. La consultation se clôturera le 8 mars 2018. [Infos et accès](#)



Qu'est-ce qu'un Centre culturel ? Cliquez sur l'image et partagez !

Pour comprendre la BA-ba des Centres culturels : lisez et partagez le [guide des Centres culturels](#)

Rédaction : Equipe de l'ACC – ACC asbl – Rue des Palais 44, bte 49 – 1030 Bruxelles - www.centres-culturels.be

Avec le soutien de :

